



12 / 13 / 14 JUILLET 2019 - AUTUN (SITE DU THÉÂTRE ROMAIN)

CONTRAT EXPOSANT MARCHÉ VINTAGE

Merci de retourner à : rockabylette@gmail.com

ARTICLE 1 : Parties

Entre « Rockabylette », association prise en la personne de ses représentants légaux, domiciliés au siège de l'association à Luzy, d'une part et d'autre part, ci après nommé exposant :

Nom :

Prénom :

Société (raison sociale) :

N° SIRET :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Site web :

Produits exposés / concept :

ARTICLE 2 : Prix

Les tables, les chaises, les étales et les tonnelles ne seront pas fournies, merci de vous munir de votre propre matériel pour exposer. Une source d'électricité vous sera fournie (prévoir rallonges et lumière - Ne pas dépasser 1000A).

Ce contrat (2 exemplaires ci-joint) sont à nous retourner avant le 06/05/19 accompagné de votre règlement à l'ordre de « Association Rockabylette », à l'adresse suivante : **Association Rockabylette, 22 rue Edgar Quinet 71100 Chalon sur Saône**. Si votre candidature est retenue, vous serez tenu au courant par téléphone le plus tôt possible. Votre chèque sera encaissé le mois précédent le festival, sinon il vous sera retourné par voie postale.

VOTRE STAND (tarif pour les 3 jours) <u>Ouverture</u> : Vend : 18h-22h / Sam : 10h-22h / Dim : 10h-18h	VOTRE CHOIX (Nombre de portions de 3x3 mètres à préciser)
200€ la portion de 3x3 mètres= 9m ²	

Exemple : 3x3m = 200€ / 6x3m = 400€ / 9x3m = 600€

ARTICLE 3 : Objet

Le présent contrat a pour objet d'autoriser l'exposant à s'installer pour l'activité de présentation et vente de ses produits sur le site du festival (en extérieur) pendant trois jours :

- Vendredi 12 juillet 2019 (18h-22h), samedi 13 juillet 2019 (10h – 22h) et dimanche 14 juillet 2019 (10h – 18h) à l'occasion du Rockabylette Circus Festival. Les exposants pourront s'installer à partir du vendredi 12 juillet 2019 à partir de 10h.
- Le Marché Vintage sera clôturé et gardienné pendant la nuit hors des horaires d'ouverture.
- Un camping exposants sera à votre disposition sur le site du festival.
- Vous bénéficiez d'une entrée gratuite à la zone payante du festival à utiliser sur le soir de votre choix.

ARTICLE 4 : Obligation de l'exposant

- Il est convenu que l'exposant devra être présent à son stand pendant les horaires d'ouverture au public.
- Les exposants seront placés sur le Marché Vintage.
- Aucun véhicule ne sera accepté sur le site du marché excepté les véhicules type vintage.

ARTICLE 5 : Désistement

La signature de la demande de participation constitue un engagement envers l'association Rockabylette, tout désistement devra nous être communiqué avant le vendredi 14 juin 2019 .

à le

L'exposant (signature)

L'association (signature)

EXEMPLAIRE EXPOSANT



12 / 13 / 14 JUILLET 2019 - AUTUN (SITE DU THÉÂTRE ROMAIN)

CONTRAT EXPOSANT MARCHÉ VINTAGE

Merci de retourner à : rockabylette@gmail.com

ARTICLE 1 : Parties

Entre « Rockabylette », association prise en la personne de ses représentants légaux, domiciliés au siège de l'association à Luzy, d'une part et d'autre part, ci après nommé exposant :

Nom :

Prénom :

Société (raison sociale) :

N° SIRET :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Site web :

Produits exposés / concept :

ARTICLE 2 : Prix

Les tables, les chaises, les étales et les tonnelles ne seront pas fournies, merci de vous munir de votre propre matériel pour exposer. Une source d'électricité vous sera fournie (prévoir rallonges et lumière - Ne pas dépasser 1000A).

Ce contrat (2 exemplaires ci-joint) sont à nous retourner avant le 06/05/19 accompagné de votre règlement à l'ordre de « Association Rockabylette », à l'adresse suivante : **Association Rockabylette, 22 rue Edgar Quinet 71100 Chalon sur Saône**. Si votre candidature est retenue, vous serez tenu au courant par téléphone le plus tôt possible. Votre chèque sera encaissé le mois précédent le festival, sinon il vous sera retourné par voie postale.

VOTRE STAND (tarif pour les 3 jours) <u>Ouverture</u> : Vend : 18h-22h / Sam : 10h-22h / Dim : 10h-18h	VOTRE CHOIX (Nombre de portions de 3x3 mètres à préciser)
200€ la portion de 3x3 mètres= 9m ²	

Exemple : 3x3m = 200€ / 6x3m = 400€ / 9x3m = 600€

ARTICLE 3 : Objet

Le présent contrat a pour objet d'autoriser l'exposant à s'installer pour l'activité de présentation et vente de ses produits sur le site du festival (en extérieur) pendant trois jours :

- Vendredi 12 juillet 2019 (18h-22h), samedi 13 juillet 2019 (10h – 22h) et dimanche 14 juillet 2019 (10h – 18h) à l'occasion du Rockabylette Circus Festival. Les exposants pourront s'installer à partir du vendredi 12 juillet 2019 à partir de 10h.
- Le Marché Vintage sera clôturé et gardienné pendant la nuit hors des horaires d'ouverture.
- Un camping exposants sera à votre disposition sur le site du festival.
- Vous bénéficiez d'une entrée gratuite à la zone payante du festival à utiliser sur le soir de votre choix.

ARTICLE 4 : Obligation de l'exposant

- Il est convenu que l'exposant devra être présent à son stand pendant les horaires d'ouverture au public.
- Les exposants seront placés sur le Marché Vintage.
- Aucun véhicule ne sera accepté sur le site du marché excepté les véhicules type vintage.

ARTICLE 5 : Désistement

La signature de la demande de participation constitue un engagement envers l'association Rockabylette, tout désistement devra nous être communiqué avant le vendredi 14 juin 2019 .

à le

L'exposant (signature)

L'association (signature)

EXEMPLAIRE ROCKABYLETTE